

Lille, le 11 juin 2020

A l'attention de Michel Cucchi et Claude Wauquier
Pacte pour la transition de Lille
Pacte pour la transition de la Métropole

Madame, Monsieur,

En cohérence avec le chemin parcouru à Lille en matière de transition écologique, je me suis engagée à mettre en œuvre la plupart des mesures proposées dans le cadre du pacte pour la transition. J'ai pesé la faisabilité, tant technique, que budgétaire, sociale ou citoyenne de chacune de ces mesures. Contrairement à d'autres candidats qui se sont aventurés à apporter une réponse positive à l'ensemble des questions sans nuance aucune, j'ai pris soin de m'assurer que les engagements pris soient crédibles et valables, sans démagogie, dans un esprit de responsabilité vis-à-vis des Lilloises et des Lillois.

Je renouvelle donc les engagements pris, en cohérence avec le programme que j'ai présenté et qui vise à aller vers la neutralité carbone bien avant 2050 et réduire l'empreinte carbone de moitié d'ici 2030 grâce à de multiples actions en matière d'énergie, de mobilité, d'aménagement paysager et urbain, de nature, de biodiversité ou de gestion des déchets.

La crise sanitaire et ses conséquences sur l'augmentation des inégalités sociales conforte la pertinence de notre engagement en faveur d'une transition alliant justice sociale et écologie, l'une ne pouvant aller sans l'autre. Le redressement du pays après cette période de confinement et de crise ne peut se faire avec les mêmes recettes qu'en 2008 et le soutien inconditionnel aux institutions financières. La transition écologique conjuguée à un développement économique soutenable passe par l'investissement dans l'économie sociale et solidaire, la rénovation et la construction de logements durables, le développement des transports collectifs, le réemploi avec l'exigence d'une solidarité accrue.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Martine Aubry

RAPPEL DES ENGAGEMENTS PRIS

- **Sobriété, efficacité énergétique et alimentation à 100% en énergie renouvelable**

L'alimentation en électricité des bâtiments municipaux et de l'éclairage public est déjà 100% garantie d'origine renouvelable.

Nos exigences actuelles pour les projets d'aménagement, de construction ou de rénovation tant publics et privés dépassent les simples normes réglementaires : écoquartiers, constructions HQE, logements neufs et rénovés en BBC dès 2005, puis passifs ou à énergie positive, intégration des EnR (panneaux solaires, raccordement au réseau urbain et boucles de chaleur...), application d'un coefficient de biotope renforcé.

À partir de 2020, nous avons déjà prévu de compléter ces exigences pour mieux intégrer tous les aspects liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique : biodiversité, économie circulaire et gestion des ressources, éco-mobilité, et de passer d'une appréciation par projet à une approche globale de l'empreinte carbone.

- **Structuration de filières paysannes, bio et locales**

Pour atteindre le 100% de bio et local dans la restauration collective municipale, mais aussi dans le cadre du projet métropolitain pour lutter contre l'artificialisation des sols, nous travaillerons à l'accompagnement de filières paysannes, bio et locales.

- **Alimentation bio, moins carnée, locale et équitable en restauration collective**

Précisons que nous avons déjà développé progressivement le bio et le local dans les crèches et écoles lilloises, atteignant 21% de bio et 31% de local dans les menus que nous proposons aujourd'hui aux enfants. Nous voulons aller plus loin dans les années à venir et visons ainsi les 100% de bio et local en 2026.

Nous proposons par ailleurs déjà 50 % de menus végétariens par semaine pour tous les enfants, ce qui nous a d'ailleurs valu à la Ville de Lille d'être distinguée par « l'écharpe cantine verte » décernée par Greenpeace. Il ne s'agit pas de plats alternatifs sur la base du volontariat mais bien de menus pensés dans leur globalité et proposés à l'ensemble des enfants

- **Territoire à énergie positive ou plan climat citoyens**

L'impératif climatique sera inscrit dans toutes les opérations grâce aux outils déjà prévus dans le plan local d'urbanisme et au dialogue régulier avec les professionnels et les particuliers : sobriété énergétique évidemment, matériaux biosourcés et recyclés, végétalisation et biodiversité, usages mutualisés, mobilités douces et électriques...

- **Rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant les ménages en précarité énergétique**

Après avoir réalisé la rénovation de 23 000 logements depuis 2008, nous nous engageons à en rénover 13 000 autres d'ici à 2026. L'appui apporté par notre Maison de l'Habitat Durable sera renforcé avec des aides financières locales : prime à la rénovation de l'habitat durable, prime à la sortie d'insalubrité, avances remboursables à certains propriétaires, nouvelle prime « air-bois » pour remplacer la cheminée ou le poêle par un chauffage moins polluant.

- **Offre, accès et attractivité des transports en commun sur le territoire**

En cohérence avec le schéma des infrastructures de transports 2020-2035 auquel les élus lillois ont fortement contribué à la MEL, nous proposons l'instauration de la gratuité progressive des transports en commun dès 2020 aux moins de 18 ans, étudiants, seniors, et personnes en situation de handicap ; l'ouverture de 2 nouvelles lignes de tram métropolitaines permettant d'alléger le trafic automobile allant vers Lille et de mieux desservir certains quartiers (Faubourg de Béthune, Lille Sud...) ; la mise en service de nouvelles lignes de bus à haut niveau de service (Lille-Villeneuve d'Ascq et Lille-Lesquin) et de nouveaux axes en site propre (ex : rue du Faubourg d'Arras) ; la mise en service d'un téléphérique entre Fives Cail et St-Sauveur ; le doublement des rames de métro effectif en 2023 ; la remise en service de la ligne de TER Lens-Villeneuve d'Ascq passant par Lille-Sud ; la création d'un hub des mobilités Porte des Postes où convergeront métros, bus, tramway et une nouvelle gare TER.

- **Priorité aux mobilités actives dans l'espace public**

Nous continuerons à encourager la marche : extension des piétonnalisations temporaires en cœur de ville et dans certaines rues de quartier, les week-ends et jours fériés ; création de zones de rencontres supplémentaires et des « rues partagées » avec priorité aux piétons ; des trottoirs élargis et des cheminements piétons sûrs et confortables ; doublement de l'espace réservé aux piétons dans le réaménagement de l'espace public ; une ville à hauteur d'enfant et inclusive avec des aménagements adaptés aux personnes handicapées et âgées).

Nous permettrons aux cyclistes d'être plus nombreux et plus à l'aise : aménagement avec la MEL du Réseau Express Vélo (REV) : grandes voies traversantes, nouvelles pistes cyclables (+48 km depuis 2014), nouvelles « vélorues » où les vélos sont prioritaires sur les voitures comme rue Cabanis à Fives, amélioration des continuités cyclables pour faciliter les balades à vélo et le vélo loisir ; généralisation des sas vélo aux feux ; multiplication des arceaux, box et parkings à vélos, en particulier près des stations de métro (350 places à Lille Europe par exemple) ; installation de bornes « coup de pompe » ; étude avec la MEL d'une optimisation des stations V'Lille et d'une relance des locations longue durée de vélos électriques ; soutien au développement du vélo-taxi et des livraisons en vélo-cargo par des entreprises socialement responsables

Nous ouvrirons une Maison des Mobilités Durables située en cœur de ville (Euralille ou Wazemmes) qui offrira plusieurs services, en lien avec l'ADAV : location et ateliers de réparation de vélos ; bourses à vélo ; informations sur les mobilités alternatives à la voiture dont les micro-mobilités et organisation de la journée du vélo ; conseils aux

professionnels et aux entreprises pour leur plan de mobilité et le développement des livraisons bas carbone ; Appui à des plans de déplacement liés aux établissements scolaires ; suivi et actualisation du Code de la Rue.

- **Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville**

Toute notre politique de déplacement et de circulation vise à diminuer la place de la voiture pour rendre la ville moins polluée et moins encombrée. L'offre de stationnement continuera d'être adaptée aux enjeux de la mobilité durable, avec plus de mutualisation et des préférences tarifaires pour les riverains.

L'accès de Lille sera interdit aux véhicules les plus polluants grâce à la Zone à Faibles Émissions délimitée dès la rentrée 2020 avec la MEL. Une prime métropolitaine devra accompagner socialement la conversion vers des véhicules moins polluants pour les habitants qui en ont besoin. Davantage de bornes de recharge électrique seront mises à disposition des Lillois. Des journées sans voiture seront organisées régulièrement pour inciter aux changements de comportement et tester les nouveaux usages de mobilité.

Pour un usage partagé de la voiture : augmentation de la flotte en auto-partage, incitation au covoiturage privé et professionnel, création de parkings-relais en silo aux entrées de ville (Porte de Valenciennes, CHR...).

Nous nous engageons à interdire à terme les véhicules à moteur diesel, dans une logique de progressivité et en mettant en oeuvre des mesures d'accompagnement social pour éviter tout phénomène d'exclusion.

Nous développerons les livraisons à faibles émissions, avec une coopération territoriale renforcée autour de la logistique vers, depuis et par les commerçants ou artisans (centre multimodal de distribution urbaine du Port de Lille, partenariat avec La Poste, financement de vélo-cargos...), et nous mettrons en oeuvre une régulation plus stricte de l'accès au cœur de ville pour les camions de livraison.

- **Prévention, réemploi, valorisation des déchets**

Pour aller vers une ville zéro déchet sont les suivantes, nous proposons une large concertation, en lien avec la MEL, autour d'une tarification incitative à la réduction des déchets ; la multiplication des composteurs collectifs ou de rue et des composteurs ou lombricomposteurs individuels ; l'expérimentation de corbeilles dotées d'un compacteur solaire ; le déploiement de points d'apport volontaire des déchets, dans les secteurs adaptés ; le soutien renforcé aux « repair-café » et aux filières ou plateformes de réemploi et d'économie circulaire, la création d'un réseau des « ambassadeurs de la récup' » pour aider aux bons gestes de recyclage des déchets ; la suppression rapide des plastiques à usage unique (gobelets...) dans les activités municipales ; extension aux activités et événements portés par des structures financées par la Ville ou accueillis sur le territoire lillois (braderie, manifestations sportives et culturelles) ; l'amplification de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans nos cantines.

65 familles lilloises se sont déjà mobilisées pour un défi zéro déchet. Nous encouragerons d'autres familles et inciterons aussi à la création de collectifs zéro déchet : « ma rue zéro déchet », « mon entreprise zéro déchet ». Sur le même modèle, nous expérimenterons un défi « Famille zéro carbone » et poursuivrons le défi « Famille à énergie positive ».

- **Limitation de la place de la publicité dans l'espace public**

Nous nous engageons à réduire au maximum la pollution visuelle et sonore, et continuerons à batailler contre la publicité numérique dans les vitrines et pour limiter les panneaux numériques.

- **Commission extra-municipale du temps long et s'assurer de l'adéquation des grands projets.**

A la suite des travaux engagés avec des Citoyens pour le Climat, nous proposons l'officialisation d'un « Haut conseil lillois pour le climat ». Il prendra la forme d'une autorité ouverte de régulation territoriale dont la gouvernance sera partagée avec les citoyens, les experts, les entreprises, les associations et les autres collectivités compétentes en matière de climat, énergie, environnement et santé. Cette autorité a été imaginée dans le cadre de l'élaboration d'une convention de coopération entre la municipalité et un collectif citoyen pour le climat.

- **Sensibilisation et formation**

Nous proposons la création d'EuraClimat : avec la MEL et en concertation avec tous les partenaires publics et privés concernés et intéressés, un nouveau pôle d'excellence sera consacré à la lutte contre le dérèglement climatique. Il sera tout à la fois incubateur de start-ups et de projets, laboratoire de recherche, espace-conseil pour guider les entreprises dans l'évolution de leurs pratiques, lieu d'échanges entre associations et lieu de vie ouvert aux Lillois autour d'un démonstrateur de la neutralité carbone.

- **Accélérer la décarbonation du territoire de la commune et de la Métropole.**

C'est toute la ville Bas Carbone que nous préparons : les quartiers dont l'habitat, privé ou social, s'est dégradé, sont transformés en quartiers durables, et les friches industrielles renaissent sous forme de vrais morceaux de ville, mêlant nature, logements et activités.

Du fil à la fibre : l'éco-quartier des Rives de la Haute Deûle se poursuit aux Bois-Blancs et à Lomme, autour des anciennes filatures Leblan-Lafont transformées en Euratechnologies, pôle d'excellence numérique de la French Tech.

Du métal à l'alimentaire : sur le site de l'ancienne usine métallurgique Fives Cail située aux frontières de Fives et d'Hellemmes, un écoquartier a émergé avec la bourse du travail, un lycée hôtelier, un gymnase, des bureaux, les premiers logements. Il accueillera bientôt une halle gourmande, une cuisine solidaire, des îlots d'habitat mixte, des activités créatives, de l'économie sociale et solidaire (ex : la Loco), une serre verticale. Ensuite viendront un parc de 4 hectares, une nouvelle piscine Fives-Hellemmes, une école et d'autres rues et places.

Des wagons à l'économie collaborative : la friche ferroviaire au centre de Lille accueillera bientôt, à côté du Bistrot Saint-So et de la halle culturelle, le Saint So Bazaar, un espace d'innovation économique, et d'autres fonctions de la vie citadine. Parce que ce site est vaste et idéalement placé en cœur de ville, il est propice à devenir un espace de respiration autant qu'un espace d'habitation et de récréation. Il accueillera 8,7 ha d'espaces verts publics et privés, des logements (dont 70 % seront abordables), des activités, des loisirs de plein-air et des équipements, tous conçus sur la base d'une forte exigence environnementale et sociale : architecture bioclimatique, éco-matériaux, espaces partagés, sobriété énergétique avec des boucles de chaleur.